Énap
École nationale
d'administration
pénitentiaire

Agen, le 10/10/2023

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE
LA JUSTICE

Le Directeur de l'Ecole Nationale d'Administration
Pénitentiaire

- A -

Monsieur le Garde des sceaux
Ministre de la Justice
Direction de l'administration pénitentiaire

Sous Direction des ressources humaines et des relations sociales
RH1 : Bureau du recrutement et de la formation des personnels

Mesdames et Messieurs les directeurs interrégionaux
des services pénitentiaires

Mesdames et Messieurs les chefs d'unité
formation et qualification

Mesdames et Messieurs les directeurs et
chefs d'établissements pénitentiaires

Mesdames et Messieurs les directeurs des
services pénitentiaires d'insertion et de probation

Monsieur le directeur du service de l'emploi pénitentiaire

Direction de la formation
DGPAI/AML/n° 93/2023
Responsable de formation :
Aurore MAHIEU – LEGUERNIC
Tel : 05.47.49.30.28
Secrétariat : Stéphanie HAMIDANI
Tél : 05 53 98 91 05

OBJET – APPEL DE CANDIDATURES de stage de formation continue

PJ : ***Fiche Technique pour affichage***

La direction de la formation de l'école nationale d'administration pénitentiaire organise une session de formation sur le thème

ENG – Colloque Actualités en matière de lutte contre les violences intrafamiliales
Numéro HARMONIE 51125644

Qui aura lieu du 16 au 18 décembre 2024

Les candidatures seront effectuées via HARMONIE et devront préciser OBLIGATOIREMENT dans vos motivations, la date d'affectation dans le service greffe

Sous-couvert de la direction interrégionale concernée,
Avant le 18/10/2024, dernier délai

Les demandes qui ne répondent pas à l'exigence de cette procédure ne seront pas examinées.

P/Le Directeur
La Chef du Département Greffe Pénitentiaire et
Applicatifs Informatiques

ENG Colloque : Actualités en matière de lutte contre les violences intrafamiliales

N° Harmonie : 51125644

Durée : 3 jours

Dates : Du 16/12/2024 au 18/12/2024

Lieu : ENG

Intervenants :
Formateurs ENG

Public visé :
Agents du ministère de la Justice

Conditions d'admission / Pré requis :
Aucun

Responsable de formation :
aurore.mahieu-leguernic@justice.fr
05.47.49.30.28

Assistante de formation :
stephanie.hamidani@justice.fr
05.53.98.91.05

Le Président de la République a fait, de la prévention et de la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, l'une des priorités de l'égalité entre les femmes et les hommes, grande cause nationale. La lutte contre les violences conjugales est un axe prioritaire, faisant l'objet de différentes réformes et de mises en place de différents dispositifs de protection, aussi bien en matière civile qu'en matière pénale. L'enfant témoin de telles violences doit également être protégé et ses intérêts pris en compte

Objectifs de formation

Cette formation vise à permettre aux stagiaires de :

- Appréhender les dispositifs d'information, de communication et de protection relatifs à la lutte contre les violences faites aux femmes, notamment au sein du couple et la protection des mineurs
- Actualiser ses connaissances

Eléments du contenu

- Le programme s'adaptera à l'actualité juridique. Cette formation permettra d'appréhender :
- Rôle des acteurs intervenant dans la lutte contre les violences intrafamiliales
- Dispositifs mis en place
- Développement des filières d'urgence et spécialisation des acteurs

Modalités pédagogiques

Apports théoriques sous le format d'un colloque

Nombre de places : **15** places

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Énap
École nationale d'administration pénitentiaire